



**SAISON 2022 /2023**

**COMITE DIRECTEUR**

**REUNION N°1 DU MERCREDI 06 JUILLET 2022 - 18H30**

**Convoqués :**

ANGONIN Emmanuel – ANTHONIOZ Patrice - BANDERIER Jacky --- DUPREZ Philippe – EL OUAZZANI Mohamed - FLOCHON Philippe - JACQUES Denis - LUCAS Mickael - MONIOTTE Michel - MAUBEY Alain -MYOTTE MOUILLER Elodie - MONNOT Jean Louis – PATENAT Eric - SORNAY Michel – THABARD Nicolas – VINCENT Didier

**Invités :**

Excusés : CONVERSET Antoine -

**1. Approbation PV du 08 Juin**

Le PV de la réunion du 8 juin est approuvé à l'unanimité

**2. Félicitations et Condoléances**

**a. Condoléances**

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances :

- A la famille de Roger BAUDOT, grand père Timothée et ancien membre de la CDTIS
- A la famille de Roger NOZIERES, ancien dirigeant de l'US DOMBLANS VOITEUR.

**b. Félicitations**

A toutes les personnes issues des clubs de football qui ont reçu récemment une médaille de Jeunesse et Sports

Au club de Jura Lacs pour l'organisation de la finale de la Coupe de l'Amitié

Aux clubs de Gevry et Foucherans qui ont fêté leurs 100 ans, au club d'Aiglepierre qui a fêté ses 40 ans, au club de Triangle d'Or pour les 30 ans du foot féminin et à Christian GOLLION qui a reçu la médaille d'or du District à cette occasion.

A Sylvain MAZZOLA qui accède en N3 la saison prochaine et à l'ensemble des arbitres qui accèdent au niveau supérieur.

Encouragements à Ludovic CORNEBOIS et l'Equipe de France Féminine pour l'Euro Féminin.

**3. Retours sur AG, Finales, Trophées des Champions**

**a. Assemblée Générale**

- Remerciements au club de Triangle d'or pour l'organisation de l'Assemblée Générale.
- Bonne ambiance générale et remerciements aux clubs pour leur implication.
- Michel SORNAY revient sur l'annonce de son retrait à venir dans les prochains mois. Il poursuivra et assumera sa mission de Président jusqu'à l'organisation de nouvelles élections.

**b. Finales Jeunes et Féminines**

- Remerciements à Triangle d'Or et aux membres des commissions féminines et jeunes pour la qualité de l'organisation
- Bonne présence du public sur les 2 journées
- Félicitations aux vainqueurs et aux finalistes
- Remerciements aux arbitres





### c. Trophée des Champions

- Remerciements à Lons RC et aux membres des commissions présents pour la qualité de l'organisation
- Présence du public restreinte (événement tardif dans la saison -conditions climatiques ?)
- Dommage que certains clubs n'aient pas joué le jeu (équipes pas forcément compétitives ou forfait)
- Bon retour de la part des licenciés
- Remerciements aux arbitres

## 4. Validation Classements saison 2021-2022

### a. Seniors

Le Comité Directeur analyse et valide les classements proposés par la Commission Sportive (voir annexe)  
Propositions niveaux pour la saison prochaine :

- D1 : 4 descentes de R3 et 2 Montées de D2
- D2 : 5 descentes
- D3 : Aromas malgré sa 1ere place ne peut monter du fait de l'infraction au statut de l'arbitrage.

### b. Jeunes

- Le Comité Directeur analyse et valide les classements proposés et prend note des propositions qui seront faites aux clubs pour les groupes.

### Pour la saison 2022/2023 (phase printemps)

- Inter-secteurs : U13 : 2 accessions d'office et une équipe qualifiée au plateau de qualification
- Inter secteurs U15 : 2 accessions
- Inter secteurs U18 : 1 accession

Equipes qui joueront en ligue la saison prochaine

- U14R : JURA SUD – JDF - CHAMPAGNOLE
- U15R : CHAMPAGNOLE
- U16R2 : CHAMPAGNOLE et LONS LE SAUNIER
- U16R1 : JURA DOLOIS et JURA SUD
- U17R1 : JURA LACS et LONS LE SAUNIER

### c. Féminines

- Le Comité Directeur prend connaissance du classement effectué par la Commission, l'analyse et le valide Le Comité Directeur confirme l'accession de Jura Sud en R2F.

## 5. Informations du Président

- Charlotte fera prochainement une intervention à Pleure dans le but de la création d'une équipe féminine
- Le Département a octroyé une aide au District de 49100€.

Le Comité Directeur remercie le président PERNOT, le vice-président Cyrille BRERO et l'ensemble des élus départementaux pour leur confiance





- Retour sur l'AG FFF à Nice :
  - o Accord de la FFF nécessaire pour les achats immobiliers des Centres de Gestion
  - o Aucune entente ne peut accéder en Ligue quel que soit les compétitions
  - o Une licence pourra être retirée à un licencié qui, avant toute éventuelle décision de justice, fait l'objet d'une mesure quelconque prononcée par une autorité étatique ayant pour effet de lui interdire de continuer d'exercer la ou les fonction(s) liée(s) à sa licence,
  - o Un éducateur salarié dans deux clubs différents pourra encadrer 2 équipes de catégories différentes
  - o Arbitres ont deux mois pour régulariser leur dossier à compter du 31 Aout
  - o Diminution du nombre de mutés (6->4 périodes normales) et (2->1 hors période) pour les catégories jeunes (Foot à 11 et Foot à 8) à compter de la saison 2022-2023
- Conseil de Ligue
  - o 152000€ dotations distribuées lors de la soirée des étoiles
  - o Sites de Montbéliard, Montchanin et Grandvillars sont désormais fermés
  - o 93% des demandes de licences faites en dématérialisées
  - o Poussots :
    - DFCO quitte définitivement les lieux le 8 Juillet
    - Réception bâtiment principal prévue en Septembre
  - o Roland COQUARD remplace Nicolas VUILLEMIN en tant que responsable du pôle Sportif
  - o Quentin POURCHOT a été nommé CTRA
  - o Indemnités kilométriques passent de 0,401 à 0,446€
  - o Dispositions financières : Augmentation du prix des licences
  - o Groupe de travail sur l'arbitrage en cours
    - Indemnités
    - ...

## 6. Vie des Clubs

### a. Demande de dérogation du club de Petite Montagne

Reçue le 26/06 :

*Suite à notre AG, notre responsable féminine a regardé et on pourrait faire une équipe senior mais il nous faudrait y intégrer 4 U15, qui sont OK. Pourrait-on avoir une dérogation ?*

Le Comité Directeur émet un avis défavorable à cette demande afin de préserver l'intégrité physique des joueuses et rappelle

- Que seules les joueuses U16F et U17F et dans la limite de 2 par équipe et avec dossier de surclassement peuvent pratiquer en Seniors.
- qu'un championnat U15F existe au sein du District dans lequel il est possible d'intégrer les joueuses U15F.
- Que les joueuses U15F peuvent également pratiquer en mixité dans la catégorie U15G
- que des ententes sont possibles avec d'autres clubs afin de créer des équipes

### b. Demande de dérogation FC COURLAOUX

Reçue le 20/06

*L'année prochaine l'objectif du club est de pouvoir inscrire une équipe en U13. A ce jour j'ai 7 joueurs U12.*





*Je sais que la catégorie U13 est pour les 2010/2011. J'ai une demande de 2 parents pour inscrire leurs enfants qui sont nés en novembre et décembre 2009 (un et 2 mois seulement avant les années valables pour jouer en U13). A titre exceptionnel et afin de m'aider de relancer une dynamique dans notre club, est-il possible de sous classer ces 2 joueurs svp ? Il s'agit de 2 jeunes qui n'ont jamais fait de foot et qui débudent en club.*

**Le Comité Directeur émet un avis défavorable à cette demande et rappelle ;**

- **L'article 153 des règlements généraux de la FFF :**

*Article - 153 Participation dans une équipe de catégorie d'âge inférieure*

*1. En aucun cas, un joueur ne peut participer à une rencontre au sein d'une équipe de catégorie d'âge inférieure à la sienne.*

- **que des ententes sont possibles avec d'autres clubs afin de pouvoir engager des équipes.**

**c. Demande du RC LONS quant à ses effectifs féminins**

Le District rappelle au RC Lons qu'un championnat U18F à 8 est mis en place pour la saison 2022/2023

**d. Demande entente U13 MACORNAY / MONTMOROT**

Les clubs de Macornay et Montmorot sollicitent la création de deux ententes en U13 et une en U15  
Accord du Comité Directeur

**e. Statut de l'arbitrage**

Il est acté que pour les clubs n'engageant que des équipes de jeunes, il ne sera pas infligé d'amende dans le cas d'une infraction au statut de l'arbitrage si et seulement si le club n'engage pas d'équipes à 11 en U15 ou U18.

**7. Saison 2022/2023**

**a. Validation calendriers généraux**

Le Comité Directeur valide les calendriers généraux [Jeunes, Féminines et Séniors](#) proposés.  
Départ Emmanuel ANGONIN à 20h47

**b. Validation des Groupes Arbitres**

Le Comité Directeur valide les [groupes arbitres](#) proposés par la CDA

**c. Validation Commissions du District**

Commission de Discipline : Francois BUNOD et Michel BARRAUX ont fait parvenir leur démission  
Le Comité Directeur les remercie pour la qualité du travail réalisé pendant leurs nombreuses années d'engagement au District

Le Comité Directeur valide les autres commissions

**d. Délibération pour procuration appel Comité Directeur saison 2022/2023**

Les Membres du Comité Directeur désignent à l'unanimité les personnes suivantes :

- M. Michel SORNAY, Président
- M. Nicolas THABARD, Secrétaire général

Et annoncent que ces deux personnes seront habilitées à déposer appel devant la commission idoine.

Une de ces deux personnes a plein pouvoir pour décider d'un appel





### e. Arbitrage

De nombreux clubs en infraction (voir PV commission statut arbitrage)

=> Session de formation prévue en octobre

Didier VINCENT présente la liste des personnes évoluant en Ligue au niveau de l'arbitrage

### 8. Questions diverses

- David PARIS quittera ses fonctions au sein du District le 22 Juillet.
- Charlotte SAULNIER poursuivra un contrat d'apprentissage la saison prochaine
- Le District recherche un apprenti en remplacement de POUPON Axel.
- Le District sera fermé du 23 Juillet au 15 aout pour congés annuels.

### Prochaines réunions

- Bureau : 25 Aout – 08 septembre – 18 Octobre
- Comité Directeur : 21 Juillet – 01 septembre – 06 Octobre

**Nicolas THABARD**  
Secrétaire Général

**Michel SORNAY**  
Président

